

## DEPARTEMENT DU JURA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

## DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un novembre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	9	11

**Présents :** Bernard BERTHAUD, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Thomas HUMBLOT, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER et Christian SAINTHOT.

**Date de Convocation :**  
13/11/2024

**Absents :** Marie-Hélène BILLOT, Sylvain CROZE, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Marie-Anne SALVADORI et Solène VILLET

**Date d'Affichage :**  
25/11/2024

**Pouvoir :** Arnaud LAVIGNE donne pouvoir à Paulette GIANCATARINO, Marie-Anne SALVADORI donne pouvoir à Bernard BERTHAUD

**N° : 2024/56**

**Secrétaire de séance :** Liliane GOY

**OBJET :**  
**Subvention**  
**exceptionnelle –**

L'association du Théâtre Ecole du Val d'Amour enseigne les arts du spectacle vivant par la création d'une école de théâtre pour tous.

**Théâtre école du Val**  
**d'amour**

Ils ont créé un atelier hebdomadaire pour enfants de 8 à 12 ans. Pour l'instant, il n'y a que 5 inscrits. Ils ont besoin d'inscriptions supplémentaires pour mener l'atelier jusqu'en fin d'année scolaire. Pour boucler le budget 2024, il leur manque 300 €.

Il est rappelé que les subventions 2024 ont été votées en début d'année. Parmi les demandes acceptées, la subvention de l'association Espace Grévy de 200 € n'a pas pu être versée car la commune n'a pas reçu de numéro SIRET les concernant.

Pour la prochaine campagne de subvention, tout dossier incomplet sera refusé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité moins une voix :

- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 300 € au théâtre-école du Val d'amour ;
- Autorise Madame la Maire à signer tout document relatif à cette opération

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

La Maire,  
Paulette GIANCATARINO

